|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |
|  |  | Genève, le 5 août 2022 |
| Réf.: | **Lettre collective TSB 3/13**CE 13/TK | – Aux Administrations des États Membres de l'Union; – aux Membres du Secteur UIT-T; – aux Associés de l'UIT-T participant aux travaux de la Commission d'études 13;– aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-T |
| Tél.: | +41 22 730 5126 |
| Télécopie: | +41 22 730 5853 |
| Courriel: | tsbsg13@itu.int  |
| Web: | <http://itu.int/go/tsg13> |
| Objet: | **Réunions des Groupes de travail 1, 2 et 3/13 (Genève, 25 novembre 2022)** |

Madame, Monsieur,

En accord avec le Président de la Commission d'études 13 (M. Kazunori Tanikawa) et ainsi qu'il en a été décidé à la réunion de la Commission d'études 13 (Genève, 4-15 juillet 2022), j'ai l'honneur de vous inviter à participer aux prochaines réunions des Groupes de travail 1/13 (*Réseaux et systèmes IMT‑2020 et ultérieurs*), 2/13 (*Informatique en nuage et traitement des données*) et 3/13 (*Évolution des réseaux, confiance et réseaux utilisant la technologie quantique*), qui auront lieu au siège de l'UIT, à Genève, le 25 novembre 2022.

Les dispositions logistiques définitives prévues pour ces réunions dépendront de l'évolution de la pandémie de COVID-19 et de ses incidences sur les voyages internationaux. L'équipe de direction de la commission d'études suivra de près la situation, en étroite collaboration avec le secrétariat du TSB. Si les modalités d'organisation des réunions doivent être modifiées, les experts de l'UIT-T en seront informés via la page d'accueil de la commission d'études, les listes de diffusion et des mises à jour de la présente Lettre collective.

La réunion du GT 2/13 débutera à 9 h 30 et sera suivie des réunions du GT 3/13 et du GT 1/13. L'enregistrement des participants débutera à 8 h 30 à l'[entrée du bâtiment Montbrillant](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf). L'attribution des salles de réunion sera affichée sur les écrans placés dans les locaux du siège de l'UIT, et disponible en ligne [ici](http://handle.itu.int/11.1002/apps/meeting-rooms).

La participation à distance sera assurée au moyen de la plate-forme [MyMeetings](https://remote.itu.int/). Les documents, les modalités de participation à distance et d'autres informations connexes sont disponibles sur la [page d'accueil de la commission d'études](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/13/Pages/default.aspx).

Veuillez noter qu'aucune bourse ne sera accordée et que les réunions se dérouleront uniquement en anglais, sans services d'interprétation.

Ces réunions ont essentiellement pour objet d'étudier la possibilité d'engager la procédure d'approbation pour les projets de Recommandation UIT-T ci-après et d'envisager d'approuver des Suppléments, selon le cas, en fonction des résultats des réunions des Groupes du Rapporteur tenues les jours précédents (14‑25 novembre 2022, Genève):

GT 1/13:

• Y.det-qos-reqts-lan "Exigences et cadre relatifs à la qualité de service visant à prendre en charge les services de communication déterministes dans les réseaux locaux pour les IMT-2020" (Question 6/13);

• Y.IMT2020-fa-lg-lsn "Architecture fonctionnelle pour la garantie de temps de latence dans des réseaux à grande échelle, y compris les réseaux IMT-2020 et au-delà" (Question 6/13);

• Y.ML-IMT2020-VNS "Cadre pour la gestion du découpage de réseau fondée sur l'apprentissage automatique comprenant les données d'entrée des secteurs verticaux" (Question 20/13);

• Y.IMT2020-CEFEC "Cadre de la fonction d'exposition des capacités dans l'informatique en périphérie pour les réseaux IMT-2020 et au-delà" (Question 20/13);

• Y.IMT2020-DN-CCF "Réseaux futurs, y compris les IMT-2020: cadre de classification des capacités pour les réseaux spécialisés" (Question 20/13);

• Y.IMT2020-SOCN-req-frame "Réseaux futurs, y compris les IMT-2020: exigences et cadre pour les réseaux centraux auto-organisés " (Question 20/13);

• Y.NSL-fra "Cadre pour la classification du niveau de découpage des réseaux dans les réseaux futurs, y compris les IMT-2020" (Question 21/13);

• Y.DL-AINW-fra "Cadre pour la gestion de haut niveau fondée sur l'intelligence artificielle communicant avec des systèmes de gestion externes " (Question 21/13);

• Y.MNS-DLT-fr "Partage de réseaux mobiles fondé sur la technologie des registres distribués pour les réseaux postérieurs aux IMT-2020: exigences et cadre " (Question 22/13);

• Y.SBN-TR "Cadre applicable aux réseaux de courtage de services pour la réalité éprouvée" (Question 23/13);

• Y.FMSC-frame "Cadre pour la convergence fixe, mobile et satellite dans le cadre des réseaux IMT‑2020 et au-delà" (Question 23/13),

• Y.FMSC-MM "Gestion de la mobilité pour la convergence fixe, mobile et satellite non OSG dans les réseaux IMT-2020 " (Question 23/13);

• Supplément 59 "Feuille de route de la normalisation des IMT-2020" (Question 21/13).

GT 2/13:

• Y.bDDN-NSMec "Mécanisme de fourniture de services de réseau dans les réseaux fondés sur les mégadonnées (bDDN)" (Question 7/13);

• Y.ec-reqts "Informatique en périphérie – Vue d'ensemble et exigences" (Question 17/13);

• Y.cccnp-reqts "Informatique en nuage – Exigences fonctionnelles des plates-formes en tant que service pour les applications natives de l'informatique en nuage " (Question 17/13);

• Y.bdp-arch "Mégadonnées – Architecture fonctionnelle pour la provenance des données" (Question 18/13);

• Y.ccrm "Informatique en nuage – Cadre pour la gestion des risques" (Question 19/13);

• Y.ccdm-reqts "Informatique en nuage – Cadre et exigences fonctionnelles pour la gestion de la mobilité des données en nuage " (Question 19/13);

• Supplement Y.sup.aisr "Feuille de route pour la normalisation de l'intelligence artificielle " (Question 17/13).

GT 3/13:

• Y.frd "Cadre et exigences pour un service de vérification de l'intégrité des données orientée vers le réseau sur la base de la chaîne de blocs dans les réseaux futurs" (Question 1/13);

• Y.NRS-DLT-reqts "Scénarios et exigences pour le partage des ressources de réseau fondé sur la technologie des registres distribués " (Question 2/13);

• Y.QKDN-iwrq "Interfonctionnement des réseaux de distribution de clés quantiques – exigences fonctionnelles" (Question 16/13);

• Y.QKDN-ml-fra "Réseaux de distribution de clés quantiques – exigences et architecture fonctionnelles pour permettre l'apprentissage automatique" (Question 16/13);

• Y.QKDN-rsfr "Réseaux de distribution de clés quantique – cadre de résilience" (Question 16/13).

L'examen des nouveaux sujets d'étude, des notes de liaison à envoyer et des futurs programmes de travail est aussi inscrit à l'ordre du jour des réunions des Groupes de travail 1/13, 2/13 et 3/13.

Des informations pratiques concernant les réunions sont données dans l'**Annexe A**. Le projet d'**ordre du jour** des réunions, établi par les Présidents des Groupes de travail 1/13, 2/13 et 3/13, figure dans l'**Annexe B**.

Principales échéances:

|  |  |
| --- | --- |
| 25 septembre 2022 | – [Soumission des contributions des Membres de l'UIT‑T](http://itu.int/net/ITU-T/ddp/) pour lesquelles une traduction est demandée. |
| 25 octobre 2022 | – Inscription préalable (en ligne depuis la [page d'accueil de la commission d'études](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2017-2020/13/Pages/default.aspx)).– Soumission des demandes de lettres pour faciliter l'obtention du visa (un modèle de demande est disponible [ici](http://itu.int/en/ITU-T/info/Documents/Visa-support-letter_MODEL.pdf)). |
| 1er novembre 2022 | – [Soumission des contributions des Membres de l'UIT‑T](http://www.itu.int/net/ITU-T/ddp/) (au moyen du système direct de publication des documents en ligne) |

Je vous souhaite une réunion constructive et agréable.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

|  |  |
| --- | --- |
| Chaesub LeeDirecteur du Bureau de la normalisation des télécommunications | This QR code redirects to the latest meeeting information at: http://handle.itu.int/11.1002/groups/sg13CE 13 de l'UIT-T |
| Informations les plus récentes concernant la réunion |

**Annexes**: 2

ANNEXE A

Informations pratiques concernant les réunions

MÉTHODES DE TRAVAIL ET INSTALLATIONS

**SOUMISSION DES DOCUMENTS ET ACCÈS**:Les réunions se dérouleront sans document papier. Les contributions des Membres doivent être soumises au moyen du [système direct de publication des documents en ligne](http://itu.int/net/ITU-T/ddp/); les projets de document temporaire (TD) doivent être soumis par courrier électronique au secrétariat de la commission d'études en utilisant le [gabarit approprié](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/Pages/templates.aspx). Les documents de réunion sont accessibles depuis la page d'accueil de la commission d'études, et l'accès est réservé aux Membres de l'UIT‑T/[titulaires d'un compte utilisateur UIT avec accès TIES](http://www.itu.int/TIES/).

**LANGUE DE TRAVAIL:** Les réunions se dérouleront uniquement en anglais, sans interprétation.

Des équipements de **RÉSEAU LOCAL SANS FIL** sont à la disposition des délégués dans toutes les salles de réunion de l'UIT. Des informations détaillées sont disponibles sur place et sur le site web de l'UIT‑T (<https://www.itu.int/en/ITU-T/ewm/Pages/ITU-Internet-Printer-Services.aspx>).

Les délégués de l'UIT‑T ont accès, pendant la durée de la réunion, à des **CONSIGNES électroniques** au moyen de leur badge d'identification RFID. Les casiers sont situés immédiatement après la zone d'enregistrement, au rez‑de-chaussée du [bâtiment Montbrillant](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf).

Des **IMPRIMANTES** sont disponibles dans les salons des délégués et près de toutes les [principales salles de réunion](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf). Pour éviter de devoir installer des pilotes sur leur ordinateur, les délégués peuvent imprimer des documents en les envoyant par courrier électronique à l'imprimante souhaitée ("e-print"). On trouvera des informations détaillées à l'adresse: <https://itu.int/go/e-print>.

Le Service d'assistance informatique de l'UIT (servicedesk@itu.int) peut **PRÊTER DES ORDINATEURS PORTABLES** aux délégués, dans l'ordre des demandes.

**PARTICIPATION INTERACTIVE À DISTANCE**: Un service de participation à distance sera assuré au mieux pour les réunions. Pour pouvoir accéder aux séances à distance, les délégués doivent s'inscrire à la réunion. Les participants sont invités à prendre note du fait que, conformément à la pratique habituelle, la réunion ne sera pas retardée ou interrompue parce qu'un participant à distance ne parvient pas à se connecter, à entendre ou à se faire entendre, selon l'appréciation du Président. Si les propos d'un participant à distance sont difficilement audibles en raison de la qualité du son jugée insuffisante, le Président pourra interrompre ce participant et renoncer à lui donner la parole tant qu'il n'aura pas été indiqué que le problème a été résolu. L'utilisation de l'outil de discussion est encouragée pour faciliter la gestion efficace du temps au cours des séances, si le Président le juge bon.

INSCRIPTION PRÉALABLE ET ASSISTANCE POUR L'OBTENTION D'UN VISA

**INSCRIPTION PRÉALABLE**:L'inscription préalable est obligatoire et doit se faire en ligne depuis la page d'accueil de la commission d'études **au moins un mois avant le début de la réunion**. Comme indiqué dans la [Circulaire TSB 68](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0068), dans le cadre du système d'inscription de l'UIT-T, le coordonnateur responsable doit approuver les demandes d'inscription; la [Circulaire TSB 118](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0118) indique comment mettre en place l'approbation automatique de ces demandes. Certaines options du formulaire d'inscription ne s'appliquent qu'aux États Membres (notamment en ce qui concerne les fonctions). Les membres sont invités à inclure des femmes dans leurs délégations chaque fois que cela est possible.

**DEMANDE DE VISA**: Si vous avez besoin d'un visa, celui-ci doit être demandé avant la date de votre arrivée en Suisse auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. Les délais pouvant varier, nous vous suggérons de vous renseigner directement auprès de la représentation concernée et de formuler votre demande au plus tôt.

En cas de problème, l'Union peut, sur demande officielle de l'administration ou de l'entité que vous représentez, intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa. Une fois que votre inscription a été approuvée par le coordonnateur responsable des inscriptions de votre organisation, il convient en général de compter un délai de 15 jours avant que la lettre de demande de visa soit envoyée. Par conséquent, les demandes doivent être effectuées en cochant la case correspondante du formulaire d'inscription, **au plus tard un mois avant la date de la réunion**. Les demandes sont à envoyer à la Section des voyages de l'UIT (travel@itu.int), avec la mention "**assistance pour le visa**".

SÉJOUR À GENÈVE: HÔTELS, TRANSPORTS PUBLICS ET VISAS

**SÉJOUR À GENÈVE**: Des informations pratiques à l'intention des délégués assistant aux réunions de l'UIT à Genève sont disponibles à l'adresse: [http://itu.int/en/delegates-corner](https://www.itu.int/fr/delegates-corner/Pages/default.aspx). Des informations spécifiques sur la participation aux manifestations de l'UIT dans le contexte du COVID-19 sont disponibles à l'adresse: [https://www.itu.int/en/ITU-T/wtsa20/Pages/FAQ.aspx](https://www.itu.int/fr/ITU-T/wtsa20/Pages/FAQ.aspx).

**HÔTELS OFFRANT DES TARIFS RÉDUITS**: Un certain nombre d'hôtels à Genève offrent des tarifs préférentiels aux délégués assistant aux réunions de l'UIT et leur fournissent une carte permettant d'emprunter gratuitement les transports publics à Genève. Vous trouverez la liste des hôtels participants, et les modalités à suivre pour obtenir un tarif réduit, à l'adresse: [http://itu.int/travel/](https://www.itu.int/net4/travel/index-fr.aspx).

ANNEX B

Meetings of Working Parties 1/13, 2/13 and 3/13
Geneva, 25 November 2022

Draft agenda

1 Opening remarks and welcome

2 Approval of the agenda for the plenary meetings of Working Parties 1, 2 and 3/13

3 Review the results of Rapporteur Group meetings

4 Consent of draft Recommendations

5 Agreement on Supplements

6 Agreement on new work items

7 Approval of Outgoing Liaison Statements

8 Agreement on future activities

9 Miscellaneous

10 Closure of the meeting

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_